



Rapport final sur les programmes cantonaux : formulaire



1. Informations générales

Canton

JU

Période sous revue (année de – à)

2018-2021

Interlocuteur en cas de questions

Carine Lehmann

Courriel

Carine.lehmann@fondationo2.ch



Veillez résumer le déroulement de ce programme sur une page au maximum.

Le programme cantonal jurassien de prévention du tabagisme 2018-2021 a efficacement pris la suite du 1^{er} programme cantonal (2014-2107, dont un des objectifs était de faire un état des lieux de la prévention du tabagisme dans le canton) et a permis de renforcer les axes et projets développés dans ce dernier. Ainsi, de nombreux projets, mis en œuvre lors du 1^{er} programme, ont pu être pérennisés lors du 2^{ème} programme :

- **la collaboration avec les infirmières solaires** est bien établie (participation régulière à leurs séances plénières, établissement des statistiques de consommation des élèves jurassiens récoltées lors des visites de santé, contacts réguliers avec les infirmières scolaires en cas de questions sur le tabagisme),
- le **projet de prévention tabac-alcool** pour tous les élèves de 11^{ème} année (RE-Action !) fait officiellement partie du « parcours santé » des élèves jurassiens et est mis en œuvre chaque année par le CIPRET Jura et Addiction Jura,
- le projet **Cool&Clean** est bien établi dans les clubs sportifs jurassiens, ainsi que dans les modules J&S et bénéficie d'une très bonne collaboration avec l'Office cantonal des sports,
- le projet **Expérience non-fumeur**, malgré son arrêt en 2021, a été mené pendant les 4 années du programme et a bénéficié d'une importante plus-value en 2021 avec le projet Stop2drop, qui a été un grand succès dans le Jura et a permis d'offrir une excellente visibilité au CIPRET Jura,
- le projet **d'aide à la désaccoutumance** est maintenant établi et régulièrement sollicité pour soutenir des fumeurs souhaitant arrêter le tabac ou la cigarette électronique.

Au niveau législatif, l'adaptation de la loi sanitaire jurassienne afin d'y inclure une interdiction de vente et de remise des cigarettes électroniques et dispositifs apparentés aux mineurs est en bonne voie et devrait être mise en œuvre en 2022.

La collaboration avec les partenaires principaux du programme, à savoir le Service de la santé publique et Addiction Jura, a été excellente. Des contacts réguliers ont été effectués avec ces partenaires tout au long de ces quatre années et ont permis le développement de synergies, en particulier avec les clubs sportifs et les organisateurs de manifestations sportives. Des collaborations avec d'autres partenaires ont également été menées de manière plus ponctuelle : la collaboration avec le « **Pôle prévention** » a permis d'intégrer la thématique du tabac lors du développement de l'aide-mémoire (rappel des lois) distribués par les services cantonaux avec chaque permis de débit dans le cadre de manifestations festives, la collaboration avec le projet « **Commune en santé** » a permis d'intégrer au catalogue jurassien deux nouvelles mesures concernant le tabagisme.

Depuis 2019, le CIPRET Jura est associé au CIPRET Neuchâtel, ce qui a permis de nombreuses collaborations : mise en commun et partage de projets (interventions dans les écoles du secondaire I et II, formation pour les multiplicateurs, suivi de la désaccoutumance tabagique, journal du fumeur), développement de projets en commun (Serious game sur le tabagisme pour les écoles obligatoires), développement et impression de matériel de communication (flyers, affiches, cartes postales,...), communication commune sur les pages internet et les réseaux sociaux.

Le programme cantonal a été impacté par la crise du coronavirus, ce qui a conduit à l'annulation de nombreuses animations, en particulier pour le projet « RE-Action ! », ainsi que la participation du CIPRET à des manifestations ouvertes au public (pex SlowUp). Néanmoins, cette crise a également permis le développement de coachings en ligne, ainsi que du Serious game de prévention du tabagisme (conçu pour remplacer les animations en présentiel dans les écoles secondaires), prestations qui seront conservées même lorsque la situation sanitaire sera revenue à la normale.

3. Évaluations concernant le pilotage

3.1 Évaluation générale du pilotage

Comment évaluez-vous, de manière générale, le succès du pilotage sur l'ensemble de la période sous revue ?



3.2 Type de pilotage

Comment avez-vous piloté le programme cantonal ?

Le pilotage du programme a été mené par le CIPRET Jura et a consisté principalement en la mise en œuvre de projets du programme cantonal, à la collaboration entre les partenaires impliqués et à la gestion du CIPRET Jura en tant que guichet unique pour la prévention du tabagisme dans le canton. Plusieurs projets du programme (pex Expérience non-fumeur, aide à la désaccoutumance) ont été pilotés directement par le CIPRET Jura. D'autres projets étaient pilotés en commun (RE-action, avec Addiction Jura, les mesures législatives avec le SSA), et le projet Cool&Clean était piloté par Addiction Jura. C'est la coordinatrice du CIPRET Jura qui a fait le lien entre tous les projets du programme et les différents acteurs impliqués. Pour les partenaires fortement impliqués (Addiction Jura, SSA), les contacts étaient très réguliers (mails, téléphone, rencontre lors de séances) et complétés par un atelier annuel, ce qui a permis de suivre la mise en œuvre des différents projets de manière régulière et de développer des synergies entre eux. Pour les partenaires impliqués de manière plus lointaine, un contact annuel était assuré via un mail d'information sur l'état des lieux du programme et des projets. Si besoin, des contacts bilatéraux avaient lieu (pex avec Pôle prévention, Communes en santé,...). Outre la coordination au niveau cantonal, le CIPRET Jura a également géré la coordination au niveau extra-cantonal et national, par sa participation à de nombreuses séances et ses contacts réguliers (pex avec l'AT ou les autres CIPRET's cantonaux), ce qui a permis pex la mise en œuvre réussie du projet Stop2drop.

3.3 Succès et facteurs de succès du pilotage

Quels éléments du pilotage se sont-ils révélés particulièrement probants ?

Le canton du Jura est un petit canton et les partenaires impliqués dans la prévention du tabagisme sont peu nombreux. Cela permet un suivi et une collaboration facilitée entre tous les partenaires. Le CIPRET Jura est reconnu comme centre de compétence jurassien dans le domaine de la prévention du tabagisme et a une vision d'ensemble de tout ce qui touche à ce domaine dans le canton. Ce rôle, mis en œuvre en 2014 au début du 1^{er} programme cantonal de prévention du tabagisme, a été pérennisé avec le 2^{ème} programme cantonal et est maintenant bien établi. La coordination et le pilotage mené par le CIPRET Jura ont permis une meilleure visibilité des projets de prévention du tabagisme auprès des différents partenaires.



Quels sont les défis que vous avez rencontrés en matière de pilotage ?

La prévention du tabagisme n'est pas toujours une priorité pour certains partenaires du réseau élargi (pex polices municipales et cantonales, ou certains services cantonaux), ce qui peut rendre le développement de certaines mesures (principalement des mesures structurelles, comme les contrôles du respect de la législation, ou la question de la fumée devant les bâtiments de l'administration et des écoles du post-obligatoire) compliqué. Cet aspect a été encore péjoré par la crise sanitaire liée au coronavirus, qui a donné d'autres priorités nettement plus urgentes à certains services de l'administration cantonale.

La crise sanitaire du coronavirus et ses nombreuses implications dans les projets du programme ont nécessité une adaptation et une flexibilité dans la gestion du pilotage, afin de réagir rapidement

aux conditions sanitaires fluctuantes et imprévisibles qui ont prévalu pendant les deux dernières années du programme cantonal.

3.5 Objectifs de pilotage durant la dernière année du programme

Veillez expliquer si les objectifs de pilotage fixés ont été atteints, et le cas échéant de quelle manière.

N°	Description de l'objectif	Statut	Explications
O4.1	Les acteurs cantonaux de la prévention du tabagisme sont réunis au minimum 1x / année par le responsable de programme.	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
O4.2	Le responsable de programme a participé à un minimum de 80% des séances organisées par AT Suisse, au colloque national, aux séances de l'ARPS, etc.	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
O4.3	La coordination des projets vise une meilleure visibilité des projets auprès des partenaires et des différents groupes-cible.	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
O4.4	Le site Internet du CIPRET Jura regroupe l'ensemble des projets du programme et répertorie les prestations offertes par le programme.	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
O4.5	Des prestations propres offertes par le CIPRET Jura sont mises en œuvre (pex participation à des animations sous forme de stands lors de journées de prévention dans des écoles, interventions dans des clubs de sport,...) et/ou sont maintenues (pex aide à la	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Certaines prestations n'ont pas pu être mises en œuvre en raison de la situation sanitaire liée à la crise du coronavirus (pex certaines animations de prévention dans les écoles ont dû être annulées, pas de possibilités d'intervention dans les clubs de sport, annulation de manifestations populaires comme le SlowUp,...). Par contre, la prestation d'aide à la désaccoutumance a pu être maintenue, même avec la crise du coronavirus.

	désaccoutumance, école sans fumée, projet d'entreprise sans fumée,...) (si les conditions sanitaires le permettent).		
O4.6	Le rapprochement du CIPRET Jura avec VSF a permis la mise en œuvre de synergies et collaborations entre les différents projets des deux PCPT.	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	
O4.7	La Fondation O2, avec sa directrice et le responsable du programme, est reconnue comme centre opérationnel concernant les questions liées au tabagisme par les différents acteurs de prévention du tabagisme. Indicateurs : - nombre de sollicitations (p. ex par la population, les autres acteurs dans le domaine de la santé publique (cantonal et intercantonal), les politiques, les médias) - apparition dans les médias - nombre de visites sur le site internet	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Chiffres pour les 4 années du programme : - env. 60 demandes directes adressées au CIPRET Jura - env. 40 articles parus dans la presse - nombre de visite sur le site internet : 30'608 utilisateurs sur la page du Cipret Jura du 1er janvier 2018 au 31 décembre 2021
O4.8	D'ici 2021, les organes de décision auront, tout au long du programme, su mener à bien le programme, conformément à ses objectifs. En cas d'obstacle, des solutions coordonnées et concertées auront été trouvées, garantissant la bonne coordination du programme.	<input checked="" type="checkbox"/>	La coordination a été menée de façon satisfaisante par le CIPRET Jura, avec le soutien du Comité de pilotage stratégique.

3.6 Critères minimaux

Décrivez brièvement comment vous avez rempli les critères minimaux requis pour les programmes cantonaux.

Le financement fourni par le Fonds de prévention du tabagisme a été uniquement affecté au pilotage des projets de prévention du tabagisme et au fonctionnement du CIPRET Jura. Le programme cantonal jurassien de prévention du tabagisme ainsi que le CIPRET Jura permettent d'avoir une vision globale des projets de prévention du tabagisme menés dans le canton et une coordination ainsi que des synergies entre les différents projets, comme par exemple : les infirmières scolaires connaissent et participent au développement du projet RE-Action ; elles font aussi la promotion du coaching stop-tabac auprès des élèves et des interventions sur le tabac du CIPRET Jura auprès des enseignants/directions des écoles ; les affiches sur le snus développées dans le projet « prévention en milieu scolaire » ont permis de rentrer en contact avec les clubs sportifs, en particulier les clubs de hockey et skate-hockey, dans le cadre du projet Cool&Clean ; la promotion du coaching stop-tabac dans le projet « Re-Action » ; la promotion du coaching stop-tabac et des interventions sur le tabagisme par le CIPRET Jura auprès des enseignants participant au projet Expérience non-fumeur ; le renforcement de la visibilité du CIPRET Jura grâce au projet Stop2Drop (Expérience non-fumeur) ; etc.. Comme indiqué plus haut, les échanges entre le CIPRET Jura et les différents responsables de projets sont réguliers et ont permis de construire ces synergies entre les projets. Le comité de pilotage du programme s'est réuni régulièrement pendant les quatre années du programme et a permis de maintenir un réseau actif et de réfléchir régulièrement aux différentes synergies entre les projets. De même, les contacts annuels avec le réseau élargi a permis d'informer régulièrement sur les projets de prévention du tabagisme dans le canton, et de nouer des collaborations en bilatéral (Pôle prévention, Communes en santé). Depuis 2014, le CIPRET Jura est devenu l'interlocuteur privilégié dans le canton pour tout ce qui a trait à la prévention du tabagisme. L'organisation du programme est clairement définie (voir le chapitre 5.1 du programme cantonal).

3.7 Critères complémentaires

Si vous avez sélectionné le modèle Plus+, veuillez indiquer le statut des critères qui vous paraissent déterminants à la fin du programme et expliquer la manière concrète dont le critère a été mis en œuvre.

Critère	Statut	Description
1 Les acteurs déterminants à l'échelle cantonale sont identifiés et sollicités.	<input checked="" type="checkbox"/>	Les acteurs au niveau cantonal sont intégrés dans le programme cantonal et régulièrement sollicités par le CIPRET Jura. De plus, de par son intégration à la Fondation O2, le CIPRET Jura a pu bénéficier du réflexe « prévention du tabagisme » dans l'ensemble des programmes de la FO2 et a permis de favoriser le développement de collaborations, pex avec le Pôle prévention et Communes en santé.
	<input type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	
2 Le réseau d'experts de la prévention du tabagisme est entretenu et développé.	<input type="checkbox"/>	Les acteurs intégrés dans le réseau élargi ont été définis en début de programme. Ils ont été informés annuellement de l'avancée du programme et de ses projets, ainsi que des projets externes au programme cantonal. Ainsi, ce réseau a été maintenu pendant les 4 années du programme, mais n'a pas bénéficié d'un développement particulier, ceci pour des raisons liées principalement au Covid-19.
	<input checked="" type="checkbox"/>	
	<input type="checkbox"/>	
3	<input checked="" type="checkbox"/>	

La prévention du tabagisme est fortement ancrée dans l'administration.	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	La thématique du tabagisme est fortement ancrée dans certains services de l'administration, en particulier dans le Service de la santé publique, le service de l'enseignement, l'Office cantonal des sports. D'autres services, pour qui la thématique de la prévention du tabagisme n'est peut-être pas une priorité, ont participé à la mise en œuvre de mesures de prévention, pex les Recettes de District en collaboration avec le Pôle prévention.
4 La collaboration avec les communes est renforcée.	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le CIPRET Jura fait partie du comité de pilotage du projet Commune en santé. Deux nouvelles mesures concernant la prévention du tabagisme ont été intégrées au catalogue jurassien.
5 Des échanges ont lieu chaque année avec les partenaires du programme sur les facteurs de succès ou d'échec et permettent de proposer des améliorations.	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Comme indiqué ci-dessus, les échanges avec les partenaires du programme ont lieu régulièrement, ainsi qu'un atelier annuel qui permet de faire le point sur l'avancée des différents projets et sur les synergies. Les succès et échecs sont également discutés lors de ces échanges et des recherches de solutions et d'amélioration sont discutées avec les partenaires concernés.

4. Évaluations concernant le programme

4.1 Évaluation générale du programme

Comment évaluez-vous, de manière générale, le succès du programme sur l'ensemble de sa durée ?

4.2 Succès du programme

Quels ont été les principaux succès du programme ?

Le 2^{ème} programme cantonal a permis de pérenniser les projets mis en route lors du 1^{er} programme, et de renforcer le CIPRET Jura dans son rôle de guichet unique et de coordinateur pour tout ce qui touche la prévention du tabagisme au niveau cantonal. Le CIPRET est ainsi connu et régulièrement contacté par différents partenaires, ou par la population, pour des questions concernant le tabagisme. Il a pu mettre en place un réseautage dans le canton concernant la thématique de la prévention du tabagisme et développer des synergies entre les projets et les acteurs concernés. Le CIPRET Jura a ainsi une excellente vision d'ensemble de la prévention du tabagisme pour le canton. Les liens que le CIPRET Jura a tissés au niveau extra-cantonal et national permettent également une coordination sur ces deux niveaux.

Les projets du programme cantonal, en particulier ceux qui concernent les jeunes, ont été mis en œuvre avec succès : la collaboration avec les infirmières scolaires, le projet Re-action, le projet Expérience non-fumeur, le projet Cool&Clean. Tous ces projets dans les écoles ont permis de faire connaître le CIPRET Jura auprès des enseignants, ce qui a conduit à une demande régulière pour des interventions du CIPRET Jura dans les classes (pex lors de journées « prévention », ou si un enseignant souhaite développer la thématique du tabac avec une classe).

Le développement d'une prestation d'aide à l'arrêt du tabac par le CIPRET Jura est également un succès du programme : en effet, aucune prestation d'aide à l'arrêt n'était proposée de manière formalisée dans le Jura avant 2018. Depuis 2018, le CIPRET Jura accueille régulièrement des fumeurs qui souhaitent être soutenus dans leur démarche d'arrêt.

La collaboration avec le « Pôle prévention » a permis d'intégrer la thématique du tabac lors du développement de l'aide-mémoire (rappel des lois) distribués par les services cantonaux avec chaque permis de débit de boissons dans le cadre de manifestations festives, la collaboration avec le projet « Commune en santé » a permis d'intégrer au catalogue jurassien deux nouvelles mesures concernant le tabagisme. La collaboration avec une commune jurassienne afin de développer des places de jeux sans fumée a été un succès et permettra peut-être à d'autres communes de suivre cet exemple.

Le CIPRET Jura a aussi bénéficié d'une couverture médiatique intéressante, avec quelques 40 articles parus dans la presse régionale. Il a répondu à toutes les demandes qui lui ont été adressées pendant les quatre années du programme (interventions en classe, demande de renseignements, demande de documentation, formation de multiplicateurs, questions concernant le tabagisme pour des travaux d'étudiants,...).

Certains projets ont pu se développer « hors programme cantonal », comme le développement du journal du fumeur ou le coaching stop-tabac. La collaboration avec le CIPRET Neuchâtel a permis de renforcer le CIPRET Jura, qui a pu bénéficier de prestations déjà développées par le CIPRET Neuchâtel. Cette collaboration a également permis le développement de projets en commun (journal du fumeur, « serious game » sur la prévention du tabagisme,) ainsi que des mesures de communication communes (pex pour le projet Stop2drop, pour l'impression de brochures, pour le développement de logos coordonnés,...). Le CIPRET Jura et le CIPRET Neuchâtel ont également lancé une page Facebook puis une page Instagram communes pour les deux institutions. Cela permet de se partager la charge de travail et d'avoir des publications régulières sur ces deux réseaux sociaux.

Au niveau politique, deux questions écrites, pour lesquelles le CIPRET Jura a été consulté pendant la phase de rédaction, ont permis d'aborder la thématique du tabagisme : la première question (décembre 2019) concernait la vente de cigarettes électroniques aux mineurs, toujours autorisée dans le Jura. Cette question a conduit le gouvernement jurassien à proposer un changement dans la loi sanitaire jurassienne afin d'y inclure l'interdiction de vente et de remise de tabac, cigarettes électroniques et produits apparentés aux mineurs (ce changement devrait intervenir en 2022). La deuxième question (novembre 2021) concernait l'influence des cigarettiers en Suisse et en particulier dans le Jura, suite aux résultats de l'Indice général de l'interférence de l'industrie du tabac publié par l'AT.

La crise sanitaire liée au covid a eu un impact négatif sur le programme (voir ci-dessous) mais a également permis le développement de projet ou l'adaptation de certaines prestations : ainsi, afin de proposer aux écoles des animations sur le tabac sans présence de chargée de projet du CIPRET, un « serious game » sur tablettes a été développé en collaboration avec le CIPRET NE et est en cours de finalisation. Les prestations d'aide à l'arrêt, qui n'étaient proposées qu'en présentiel avant l'apparition du covid, ont également été adaptées et sont maintenant proposées par vidéo-conférence. Outre l'adaptation aux conditions sanitaires, cette adaptation permet également aux personnes habitant loin des bureaux du CIPRET Jura de bénéficier de cette prestation.

4.3 Échecs et défis du programme

Quels ont été les échecs du programme ?

La mesure concernant le respect de la LPTP et de la loi sanitaire jurassienne concernant l'interdiction de vente de tabac aux mineurs a été difficile à mettre en place, malgré les contacts avec les polices municipales de Delémont et Porrentruy, ainsi qu'avec la police cantonale. A part ces discussions avec les polices et la mise à disposition de brochures et documentation que la police peut distribuer aux vendeurs de tabac et aux tenanciers de bars, aucune autre mesure n'a pu être développée. Aucun achat-test concernant la vente de tabac aux mineurs n'a pu non plus être mise en place dans le canton. De même, la question de la fumée devant les bâtiments de l'administration et des écoles du post-obligatoire n'a pas pu être développée pendant ce programme.

Le programme a souffert de la crise du coronavirus, qui a conduit à l'annulation de certaines interventions prévues pour le projet RE-action ou concernant la participation du CIPRET Jura à des manifestations publiques qui lui auraient permis d'avoir une certaine visibilité auprès de la population jurassienne. Les annulations des manifestations sportives pendant les deux dernières années n'ont pas non plus permis de collaboration avec les organisateurs afin de leur proposer la mise en place de mesures de prévention (en collaboration avec Cool&Clean).

4.4 Intégration et mise en œuvre des modules sur l'ensemble de la durée du programme

N°	Nom du projet (module)	Statut	Prestations de pilotage / commentaires
1	Mesures structurelles : Sensibilisation à la LPTP et LSan et contrôles	<input type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Malgré les contacts avec les polices municipales et cantonales, la sensibilisation liée à la LPTP et LSan jurassiennes a consisté surtout à l'envoi de brochures et de documentation aux polices concernées, pour transmission aux établissements concernés par la vente de tabac. Par contre, la collaboration avec le Pôle prévention (voir module 11) a permis de sensibiliser de manière pérenne tous les organisateurs de manifestations festives, via des offices cantonaux. En ce qui concerne les mesures structurelles, un autre succès à souligner est l'interdiction de vente et remise aux mineurs de tabac et produits similaires, qui devrait être mise en vigueur en 2022.
2	Prévention via la santé scolaire	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet de collaboration avec les infirmières scolaires est bien établi et fonctionne avec succès.
3	Projet de prévention dans les écoles « RE-Action ! »	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet de prévention « RE-Action ! » est également un succès du programme cantonal : il a été intégré au parcours santé des écoliers jurassiens et tous les élèves jurassiens de 11 ^{ème} année bénéficient de cette animation de prévention tabac-alcool. Le projet fonctionne très bien grâce à une excellente collaboration entre le Cipret Jura et Addiction Jura, et bénéficie du soutien des services cantonaux concernés (Service de l'enseignement, Service de la santé publique). Le projet a été impacté par la crise du covid-19 mais il reprendra de manière habituelle dès que les conditions sanitaires le permettront.
4	Cool and Clean	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet Cool&Clean est mené par Addiction Jura, et a été un succès pendant les 4 années du programme. Il bénéficie d'un fort soutien de l'Office cantonal des sports.
5	Expérience non-fumeur	<input checked="" type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Malgré l'arrêt du projet Expérience non-fumeur en 2021, le projet a pu être mené pendant les 4 années du programme. De nombreuses classes jurassiennes ont participé au concours, même si les inscriptions étaient moins nombreuses lors de la dernière année du programme (probablement lié à la crise du coronavirus). Le projet Stop2Drop, dans lequel le CIPRET Jura s'est fortement impliqué, a été un beau succès dans le canton, avec une belle participation de la part de classes, d'Espaces jeunes, de particuliers, etc. et une grande retombée médiatique.
6	Concours pour arrêter de fumer	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	Le projet Concours pour arrêter de fumer n'a finalement pas été mis en œuvre lors de ce programme cantonal (projet stoppé en 2018).
7		<input checked="" type="checkbox"/>	La promotion de la ligne stop-tabac a été effectuée dès que le CIPRET Jura avait contact avec du public ou avec

	Promotion de la ligne stop-tabac	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	des multiplicateurs. La promotion a été également effectuée via le site internet du CIPRET et les réseaux sociaux.	
8	Renforcement de la visibilité du CIPRET Jura	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le CIPRET Jura est bien connu de tous les partenaires de la Fondation O2. Il est devenu également plus connu dans les écoles, grâce aux interventions sur le tabagisme menées ponctuellement (sur demande des enseignants) par le CIPRET Jura dans les classes jurassiennes. Le CIPRET Jura a également bénéficié de mesures de communication via le site internet et via les réseaux sociaux, avec une page Facebook et une page Instagram communes avec le CIPRET Neuchâtel.
9	Mise en œuvre de modules définis dans le cadre du Programme pour l'enfance et la jeunesse	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Pour l'instant, aucun module n'a été proposé dans le cadre du Programme pour l'enfance et la jeunesse.
10	Intégration des prestations du CIPRET Jura dans le Pôle prévention	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La collaboration avec le Pôle prévention a permis d'intégrer l'interdiction de vente des produits du tabac aux mineurs ainsi que les interdictions de fumer contenues dans la LPTP dans l'aide-mémoire transmis à tous les organisateurs de manifestations festives par les services cantonaux.
11	Intégration de la prévention du tabagisme avec les communes	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La collaboration avec le projet « Communes en santé » a permis de développer et intégrer deux mesures de prévention du tabagisme dans le catalogue jurassien. Une commune, qui a obtenu le label « Commune en santé » a bénéficié du soutien du CIPRET Jura dans la mise en place de « moments sans tabac » sur les places de jeux du village.
12	Intégration de la prévention du tabagisme dans le programme MoiCMoi	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Malgré des contacts avec les responsables de projet, la thématique du tabac n'a pas été intégrée en tant que telle dans le projet MoiCMoi.
13	Intégration de la prévention du tabagisme dans le réseau cantonal des écoles en santé	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les projets menés par le CIPRET Jura ont été intégrés dans le site internet du réseau jurassien d'écoles ²¹ . Les projets « Re-action » et « Expérience non-fumeur », ainsi que le CIPRET Jura, font l'objet d'une publication sur le site. Le CIPRET Jura est également régulièrement en contact avec la responsable de ce réseau. Il mène régulièrement des interventions sur le tabagisme dans les classes, sur demande des enseignants.
14	Intégration de la prévention du tabagisme dans la commission de coordination de la politique de la jeunesse	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La responsable du CIPRET Jura fait partie de la commission cantonale de coordination de la politique de la jeunesse et participe régulièrement aux séances pour amener, si besoin, la thématique du tabac. Mais pendant les 4 années du programme, cet apport n'a pas pu être amené car les sujets discutés en séance ne s'y prêtaient pas.

5. Prestations de pilotage et budget

5.1 Calcul des prestations de pilotage

Veillez comparer la prestation de pilotage planifiée et la prestation effective.

Description de la prestation de pilotage	Nombre d'heures de travail budgétées		
	Planifié	Effectif	Motifs
Coordination des acteurs et des projets (niveau cantonal et intercantonal, organisation et participation aux séances, etc.) (45%)	2016	un peu plus	
Fonctionnement du CIPRET Jura (gestion du site internet, réponses aux demandes, gestion du centre de documentation, etc.). (20%)	896	un peu plus	
Communication et sensibilisation (renforcement de la visibilité du CIPRET Jura). (20%)	896	un peu plus	
Evaluations et administratif (10%)	448	comme prévu	
Centre de référence ; veille et prises de position (5%)	224	un peu plus	

5.2 Décompte final et comparaison avec le budget

Veuillez recopier ici les chiffres du budget figurant dans la demande et compléter le tableau avec les chiffres effectifs pour chaque année du programme. Tout écart important doit être justifié dans le champ de texte situé au-dessous des tableaux.

Frais de personnel

Poste/fonction	Taux horaire*	Année 1 du programme 2018				Année 2 du programme 2019				Année 3 du programme 2020				Année 4 du programme 2021			
		Budget (plan)		Coûts (réels)		Budget		Coûts (réels)		Budget		Coûts (réels)		Budget		Coûts (réels)	
		h	Total CHF	h	Total CHF	h	Total CHF	h	Total CHF	h	Total CHF	h	Total CHF	h	Total CHF	h	Total CHF
Coordination du programme	68	1020	69'378.54	1327	90'274.00	1020	70'287.55	1025	69'754.00	1020	71'155.95	1278	86'924.00	1020	71'992.50	1250	85'000.00
Direction programme	87	101	8'815.80	241	21'029.00	101	8'906.00	188	16'396.00	101	8'996.00	206	18'000.00	101	9'084.00	207	18'034.00
Frais honoraires externes			0.00		2'811.00		0.00		0.00		0.00		200.00		0.00		0.00
			0.00		0.00		0.00		0.00		0.00		0.00		0.00		0.00
			0.00		0.00		0.00		0.00		0.00		0.00		0.00		0.00
			0.00		0.00		0.00		0.00		0.00		0.00		0.00		0.00
			78'194.34		114'114.00		79'193.55		86'150.00		80'151.95		105'124.00		81'076.50		103'034.00

* y c. frais généraux (p. ex., part des frais liés aux postes de travail)

Dépenses de matériel et pour services afférents

Produit	Année 1 du programme		Année 2 du programme		Année 3 du programme		Année 4 du programme	
	Budget	Coûts (réels)	Budget	Coûts (réels)	Budget	Coûts (réels)	Budget	Coûts (réels)
Frais de déplacements et repas	500.00	758.00	500.00	711.00	500.00	132.00	500.00	253.00
Frais de sites internet	1'400.00	1'400.00	1'400.00	8'426.00	1'400.00	1'896.00	1'400.00	1'785.00
Frais communication	0.00	8'344.00	0.00	518.00	0.00	9'352.00	0.00	72.00
Formation continue	0.00	960.00	0.00	0.00	0.00	254.00	0.00	140.00
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00	0.00
	1'900.00	11'462.00	1'900.00	9'655.00	1'900.00	11'634.00	1'900.00	2'250.00

5.3 Justification des écarts entre le budget et les coûts effectifs

6. Remarques et autres

Merci d'envoyer le présent formulaire par courriel à info@tpf.admin.ch ou à la personne responsable de votre programme auprès du Fonds de prévention du tabagisme.

Précisions concernant les différents champs

Résumé

Ce résumé sera publié sur le site web du FPT et devrait également être compréhensible pour les personnes qui ne connaissent pas les détails de votre programme. Le résumé doit notamment répondre aux questions suivantes :

- Quelles étaient les priorités de l'actuel programme cantonal de prévention du tabagisme ?
- Quels sont les résultats atteints ?
- Quels défis avez-vous dû relever ?

Quels enseignements tirez-vous pour l'avenir et pour un éventuel programme ultérieur ?

Pilotage

À l'aide des feux de signalisation, évaluez la manière dont le pilotage du programme s'est déroulé.

- Vert = tout s'est déroulé comme prévu
- Orange = certains écarts ou difficultés (veuillez préciser)
- Rouge = écarts ou difficultés importants (veuillez préciser)

Décrivez brièvement, dans le champ correspondant, les principales prestations et les succès majeurs du pilotage ou les problèmes rencontrés et la démarche choisie pour y faire face.

Type de pilotage

Veuillez indiquer aussi bien le concept abstrait (principes du pilotage, structures, etc.) que des exemples concrets.

De quelle manière et à quelle fréquence avez-vous entretenu des contacts avec les différents acteurs ? Quels canaux et outils de communication avez-vous utilisés pour le pilotage ? Quels retours avez-vous reçus de la part des acteurs ?

Succès et facteurs de succès du pilotage

Veuillez énumérer les succès obtenus grâce au pilotage. Certains éléments se sont-ils révélés particulièrement probants ? Si oui, veuillez les énumérer ici (le cas échéant les informations peuvent également être transmises à d'autres cantons).

Échecs et défis du pilotage

Veuillez énumérer les éléments du pilotage qui n'ont pas fonctionné ainsi que les limites ou les obstacles que vous avez rencontrés. Réfléchissez aux raisons qui ont engendré les problèmes auxquels vous vous êtes heurté. Quels enseignements en tirez-vous pour l'avenir et, le cas échéant, quelles modifications avez-vous déjà apportées sur la base de ces enseignements ?

Objectifs du pilotage

Dans le dernier rapport intermédiaire, vous avez formulé différents objectifs (*output* et *outcome*). Merci de vous référer à la version actuelle des objectifs. Insérez le titre de l'objectif et indiquez au moyen des feux de signalisation s'il a été atteint entièrement, en partie ou pas du tout. Utilisez le champ « explications », en particulier si un objectif n'a pas été pleinement atteint.

Critères minimaux

Veuillez indiquer la manière dont le programme a rempli les critères minimaux inscrits dans les conditions-cadre du FPT à partir de 2017 (voir site Internet du FPT).

Les critères minimaux sont :

- les moyens du FPT sont uniquement utilisés pour le pilotage de la prévention du tabagisme ;
- la plus-value du programme et les synergies du projet sont avérées ;
- les objectifs du pilotage du programme sont définis et évalués ;
- le programme intègre les modules de prévention du tabagisme du FPT ;
- des échanges réguliers sont prévus entre la direction du programme et les responsables de projet ;
- l'organisation du programme est décrite.

Critères complémentaires ↑

Si vous avez choisi le modèle Plus+, vous avez sélectionné au moins trois critères additionnels. Au moyen des feux de signalisation, indiquez pour chacun de ces critères s'il a été/sera rempli ou non. Ne remplissez rien pour les critères que vous n'avez pas retenus. Vous pouvez fournir des explications dans le champ correspondant, sous les feux de signalisation. Précisez où en est la mise en œuvre, au moins pour tous les feux orange et rouges. Dans les cas pertinents, vous pouvez aussi faire des commentaires pour les critères dont le feu est au vert.

Évaluation générale du programme ↑

Veillez utiliser les feux de signalisation comme suit :

- Vert = le programme a parfaitement réussi
- Orange = le programme a en partie réussi
- Rouge = le programme n'a pas vraiment réussi

Succès du programme ↑

Veillez indiquer les principaux succès du programme. Ce faisant, vous pouvez mettre en avant des circonstances, projets ou approches en particulier. En quoi le succès est-il visible concrètement ?

Échecs et défis du programme ↑

Quels ont été les échecs et les défis du programme ? En quoi sont-ils visibles concrètement ? Quelles mesures ou quels projets n'ont pas fonctionné comme prévu ? Quelles solutions avez-vous trouvées pour gérer ces échecs et ces défis ?

Intégration des modules sur l'ensemble de la durée du programme ↑

Dans la demande concernant le programme actuel, vous avez décrit tous les modules (projets coordonnés et activités) et leur pilotage. Veillez indiquer pour chaque projet (module) en cours ou déjà terminé le statut pour toute la durée du programme. Décrivez les prestations de pilotage, c'est-à-dire les points d'orgue ou les problèmes rencontrés au cours de la réalisation du projet. Si vous souhaitez fournir une description plus détaillée d'un projet, faites-le sur une feuille à part.

Calcul des prestations de pilotage ↑

Veillez recopier les prestations de pilotage formulées dans la demande dans la colonne « Description de la prestation de pilotage ». Complétez la colonne « Planifié » avec la somme des heures prévues dans la demande. Sous « Effectif », choisissez un type d'écart, indiquez dans quelle mesure la prestation s'est éloignée de la planification prévue et exposez les motifs de l'écart concerné.

Décompte final ↑

Veillez copier les chiffres du budget figurant dans la demande initiale dans les colonnes correspondantes. Complétez ensuite les chiffres effectifs des deux catégories que sont les frais de personnel et les dépenses de matériel.

Les tableaux contiennent des formules. Après avoir rempli les champs Taux horaire et Heures (h) dans les Frais de personnel, sélectionnez le tableau et appuyez sur F9. Les montants totaux sont automatiquement calculés. Veillez saisir les chiffres sans signe de séparation des milliers ('). Vous avez également la possibilité d'effectuer les calculs manuellement.

Frais de personnel : salaires versés dans le cadre du programme (pas de mandats externes). Veillez remplir chacun des postes en indiquant le taux horaire concret correspondant. Celui-ci comprend non seulement le salaire versé mais aussi une contribution pour frais généraux, par exemple, pour l'utilisation du poste de travail et de l'infrastructure. Dans la perspective d'une éventuelle vérification par échantillonnage de la part du Contrôle fédéral des finances, les heures effectuées doivent pouvoir être justifiées au moyen d'un journal de travail.

Dépenses de matériel : biens et services (p. ex., mandats) que vous souhaitez vous procurer dans le cadre de la mission de pilotage et de coordination.

Justification des écarts entre le budget et les coûts effectifs 

Veillez justifier tout écart important entre le budget et les coûts effectifs. Règle générale : tout écart supérieur à 10 % ou à 10 000 francs vers le haut ou vers le bas devrait être justifié.

Remarques et autres 

Souhaitez-vous transmettre au FPT des remarques concernant la collaboration ou des propositions visant à simplifier les processus ? Le cas échéant veuillez les communiquer ici.

Vous pouvez également émettre d'autres commentaires ou remarques.